

# Sommaire

## Vie municipale

Edito	p 2
Conseils Municipaux	р3,4
Vœux	p 5
Travaux	p 6,7
Vie communale	n 8 0

#### leunesse

Vie Scolaire	p 10
Bibliothèque	<b>p1</b> 1

#### Les associations

Le carnet

Castres Cyclo Club	p 12
Perce neige GV	p 13
<b>Anciens Combattants</b>	p 14, 15
Scrabble Loisirs Castre	s/
Solidarité Manouches	
en Graves	p 16
La Détente	p 17
TCCSS	p 18

p 19

## LE MOT DU MAIRE

Au moment où s'engage une grande consultation nationale pour renouveler les Conseils Municipaux des 36000 communes de France, je vous adresse mon 101<sup>ème</sup> « mot du Maire » avant de tourner la page, cette page de mes 31 années de mandat.



Ma vie professionnelle, tant universitaire que libérale, a été riche et bien remplie, mais cette fonction de Maire a été pour moi la plus formatrice, la plus complète, car c'est la meilleure école pour observer, comprendre et faire vivre, avec mon modeste concours, la société des Hommes et les Hommes en société.

J'ai donc beaucoup appris et, en échange, je crois avoir aussi beaucoup donné, avec fierté, avec plaisir et sans regrets. C'est un privilège de servir à la fois ses semblables et notre modèle républicain de gouvernance locale.

J'ai toujours considéré que cette gouvernance ne peut s'exercer qu'au sein d'une « équipe communale » : ce sont les Collègues élus, les Employés communaux, les Bénévoles qui croient tous en la chose publique, qui la servent en étant regroupés en commissions ou en associations. Tous peuvent en être fiers et méritent notre reconnaissance, notre gratitude.

A mon tour de transmettre la « flamme », et de dire qu'être Elu, c'est un honneur, mais aussi un devoir, un engagement à servir ses Concitoyens. CASTRES-GIRONDE va continuer sa bonne route de progrès dans le cortège des autres communes sœurs et j'en suis heureux.

Je vous remercie sincèrement pour votre confiance, confiance que vous m'avez toujours renouvelée avec fidélité au cours de mes 5 mandats.

Redevenu simple citoyen, j'aurai toujours le même plaisir à vous rencontrer et à échanger avec vous.

Daniel CONSTANT Maire de CASTRES-GIRONDE Vice-Président de la CC Montesquieu.

Dimanche 15 mars et Dimanche 22 mars 2020 Elections Municipales

Salle des Fêtes de Castres-Gironde



# Extraits des Conseils Municipaux

Les comptes-rendus complets des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune et sur demande auprès des services de la mairie.

## Séance du 15 novembre 2019

#### DELIBERATION 2019-036 - PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Lancement d'une procédure de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU et autorisation au Maire à signer les documents fonciers liés au projet

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 8 voix pour, 4 procurations et 2 abstentions :

Se prononce favorablement sur le projet de parc photovoltaïque et autorise la société

« Eléments » à réaliser sur le territoire de la commune de Castres-Gironde les études techniques et environnementales nécessaires au développement de projet photovoltaïque.

A l'issue du résultat des études et suite à la présentation du projet d'implantation par « Eléments » à la commune, les services de l'Etat et les propriétaires et exploitants, le dépôt

de la demande de permis de construire sera réalisé.

Prend acte du fait que la société Eléments s'engage à tenir le Conseil Municipal régulièrement informé de l'avancée des études.

Approuve l'engagement d'une procédure de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU en application du Code de l'urbanisme, afin de permettre la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol, sur les parcelles figurant dans la zone d'étude bleue sur le plan annexé au présent acte,

Dit que le maire mènera cette procédure,

Autorise le maire à signer les documents nécessaires à la réalisation de cette procédure Dit qu'au terme de la procédure le Conseil Municipal sera appelé à délibérer sur la déclaration de

projet et la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme

Autorise Monsieur le Maire à accomplir les formalités utiles au projet et notamment à signer tous documents afférents à ce dossier dont la promesse de bail emphytéotique et les documents nécessaires à la réalisation de la déclaration de projet.

## **DELIBERATION 2019-037 - ECLAIRAGE PUBLIC 2019**

« Déplacement candélabres Route de Nadon »
Demande de subvention au SDEEG

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du projet d'aménagement de la RD 214 « route de Nadon », un alignement ancien non régularisé par le département a révélé un problème de limites de propriété pour certains riverains de cette route.

Lors des travaux prévus de pose de 13 candélabres, deux candélabres ont été implantés en domaine privé et doivent donc être déplacés pour être positionnés en domaine public. La commune a reçu une estimation chiffrée du S.D.E.E.G concernant ces travaux d'éclairage public qui se monte à 4 484,86  $\in$  H.T. M. le Maire propose donc au Conseil Municipal de demander une aide financière au SDEEG et soumet le plan de financement suivant :

Travaux H.T 4 484,86 € M.O H.T. 313,94 € Total H.T. 4 798.80 €

TVA 896,97 € (20 % des travaux uniquement)

Total T.T.C 5 695,77  $\in$  Subvention SDEEG 896,77  $\in$ 

20 % des travaux H.T.

Autofinancement 4 799,00 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Adopte le plan de financement proposé pour l'éclairage public Route de Nadon Autorise M. le Maire à solliciter le SDEEG au titre du 20 % de l'éclairage public.



#### **DELIBERATION 2019-038**

## PROJET DE PLAN INTER-DEPARTEMENTAL DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES (PidPFCI) de Dordogne, Gironde, Landes et Lot-Et-Garonne

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- valide le plan inter-départemental de protection des forêts contre les incendies (PidPFCI) de Dordogne, de Gironde, des Landes et du Lot-Et-Garonne

## DELIBERATION 2019-039 Attribution d'indemnités :

- de conseil

d'aide à la confection des documents budgétaires
 A Messieurs ARMENGAUD et CHANU, receveurs

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

considérant que Messieurs Daniel ARMENGAUD et René CHANU, receveur intérimaire et nouveau Receveur, assurent les missions facultatives de conseillers économique et financier de la commune de CASTRES-GIRONDE,

- décide de leur allouer, pour la période de leur gestion, l'indemnité de conseil au taux plein et conformément aux prescriptions de l'article 4 de l'arrêté susvisé.
- décide également de leur verser l'indemnité d'aide à la confection des documents budgétaires instituée par le même arrêté, pour un montant annuel de 45,73 € à compter de l'année 2019.

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6225 du budget.

## DELIBERATION 2019-040 - CESSION DE PARCELLES DU SYNDICAT CAPOAR A LA COMMUNE DE CASTRES-GIRONDE POUR UN EURO SYMBOLIQUE

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2019-020 DU 4 JUIN 2019 pour erreur matérielle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- accepte d'annuler la délibération 2019-020 du 4 juin 2019,
- accepte la cession pour un euro symbolique des parcelles cadastrées section A n°1428 d'une surface de 30a et section A n° 1004 d'une surface de 49ca appartenant au Syndicat CA.PO.AR•
- autorise Monsieur le Maire à accomplir les formalités utiles au projet et notamment à signer les documents et acte notarié concernant cette cession.

## DELIBERATION 2019-041 - CESSION A TITRE ONEREUX D'UNE PARCELLE BOISEE A LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- accepte la cession à titre onéreux par M. et Mme SPARBE Jean-Louis à la commune de la parcelle cadastrée section B n°72 d'une surface de 6 075 m² (60 a 75 ca) pour la somme forfaitaire de 6 000  $\in$ .
- autorise Monsieur le Maire à accomplir les formalités utiles à la cession et notamment à signer les documents et acte notarié concernant cette cession.

# DELIBERATION 2019-042 - CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTISPORTS : Autorisation d'une demande de défrichement

Le terrain qui accueillera la future salle multisports est partiellement boisé et nécessite un défrichement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- autorise M. le Maire à déposer au nom de la commune une demande d'autorisation de défrichement pour une superficie de 1 047 m² sur la parcelle A 2102,
  - autorise M. le Maire à signer tout document et acte relatif à ce projet



# Vie Communale







Ce soir— là, Monsieur le Maire a présenté ses vœux et ceux du Conseil Municipal à une assistance nombreuse. Derniers vœux du mandat pour les conseillers, derniers vœux après 31 ans de dévouement à notre commune pour M. Daniel Constant. Dévouement qu'a salué dans son discours Monsieur Bernard Fath, conseiller départemental, venu en ami à cette sympathique soirée.

# Travaux



Les travaux de la route de Nadon sont en passe d'être terminés. Enfouissement des réseaux, mise en place d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales, réfection de la chaussée et sécurisation de celle-ci par la mise en place de deux écluses, cheminement piétonnier sécurisé par la création de trottoirs, éclairage urbain et nouvelle signalisation sans oublier la réfection du Chemin des Palus de Garonne après les travaux. Un chantier important qui a mobilisé pendant un an les élus et les entreprises pour améliorer la sécurité de cette voie.





Halle multi sports

Les terrassements préparatoires aux travaux sont en cours de réalisation.

## A propos de la rénovation de la salle des fêtes...

A la réunion de la commission d'appel d'offres, chargée d'étudier les propositions des entreprises pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes, il a été constaté que plusieurs lots n'avaient pas été pourvus. Dans cette situation, il est obligatoire de refaire une procédure d'appel d'offres, ce qui retarde d'autant le début des travaux.





Les deux tempêtes successives du mois de décembre n'ont pas épargné notre village : arbres déracinés, routes coupées, quartiers privés d'électricité... Tous les services furent à pied d'œuvre pour rétablir au plus vite une situation heureusement sans commune mesure avec les tempêtes de 1999 et de 2009.



# Vie Communale

#### Réunion avec les gens du voyage

Pour faire suite à l'incendie de fin août dernier et donner une issue concrète aux nombreux projets qui se sont succédés, une réunion avec les habitants du chemin des limites s'est tenue le mardi 4 février. Etaient présents M. Suzanne, Sous Préfet de Langon, MM les Maires de Portets et de Castres-Gironde, ainsi que M. Lemire, Maire d'Isle St Georges, représentant la CC Montesquieu, des représentants de la gendarmerie, du SDIS et de l'ADAV 33. A l'issue de cette réunion, où il a été, encore une fois, montré la complexité du problème (types de déchets, financement des opérations, pérennisation des actions), il a été décidé que l'évacuation des épaves automobiles serait mise en place au mois de mars.

L'évacuation et le traitement des autres déchets seront envisagés en suivant. Les différents projets d'aires de sédentarisation et d'accueil de ces populations sur les communes de Cadaujac, Saint Médard d'Eyrans et Portets sont en cours, le but étant à terme de « libérer » le Chemin des Limites.



## Lutter contre les incivilités au quotidien

Pour éviter que ces détritus encombrent les trottoirs de notre village ...

BEAUTIRAN CASTRES-GIRONDE

#### **INSCRIPTION:**

prise en compte des inscriptions jusqu'à 16h la veille des collectes 0 805 020 002

encombrants.montesquieu@groupenicollin.com dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

AYGUEMORTE-LES-GRAVES BEAUTIRAN CASTRES-GIRONDE ISLE SAINT-GEORGES SAINT-MÉDARD-D'EYRANS 7 janvier 7 avril 5 mai 3 juin 1 septembre 6 octobre 3 novembre

**NUISANCES SONORES** 



#### Arrêté relatif aux bruit; de voi;inage du 22 avril 2016 — Préfecture de la Gironde

Art.5 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués



Les jours ouvrables : de 08H30 à 12H30 et de 14H30 à 19H30 Le samedi : de 09H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00 Le dimanche et les jours fériés de 10H00 à 12H00

# Vie communale

# Lutter contre les incivilités au quotidien... Suite









Rentrez - moi quand j'ai le ventre vide!

C'est malheureusement le cri que l'on peut entendre quand on passe dans certaines rues de notre village : Rue de Mautemps, des Jacquets, du port ou de Verdun. Il semble provenir des poubelles orphelines laissées à l'abandon sur le domaine public.



Photos prises le mardi 25 février ( jours de collecte : lundi et vendredi)



De trop nombreuses déjections canines souillent les trottoirs et les places de notre village et tout particulièrement la Place Henri de Coste où se situent l'église et le monument aux morts.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est interdit de les laisser divaguer seuls dans l'espace public et qu'en cas de déjections, ils sont tenus de les ramasser.

« Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de lère classe (35 euros le plus souvent, mais les communes sont libres de fixer le montant).





# Jeunesse





Samedi 18 janvier à 17h30, la bibliothèque municipale a accueilli, dans le cadre de la nuit de la lecture, les élèves de CM2 volontaires qui participent au championnat des petits lecteurs à voix haute.

8 enfants ont présenté une lecture de 3 min, œuvre de leur choix. Ils ont fait preuve de courage pour lire devant une salle comble.

Le public a voté ainsi que chaque membre du jury constitué de Mme Jeantet, bibliothécaire de Castres Gironde, Mme Brut du cercle des Amis de Montesquieu et auteure de nombreux ouvrages, Mme Muller, Mme Billon, Mme Puisne, et Mme Morin, directrice de l'école Lions de Guyenne.

Elisa est la grande gagnante avec 3 voix, suivie de Maylis 2 voix, Lilie et Selma 1 voix chacune.





Elisa défendra les couleurs de l'école et de la commune à la finale départementale. Nous lui souhaitons bon courage.



Loan, Elisa, Selma, Lilie, Titouan, Killian, Léo, Maylis Des élèves qui ont su relever le challenge!

# Du nouveau aux menus du restaurant scolaire

Depuis le 1er novembre, dans le cadre de la loi EGALIM, adoptée fin 2018, il est proposé aux enfants fréquentant le restaurant scolaire, une fois par semaine, un repas végétarien, . Vous pouvez consulter les menus proposés à votre enfant sur le site de la commune :

www.castres-gironde.fr rubrique « quotidien, école, restauration » ou par affichage au restaurant scolaire.







# Jeunesse

# **BIBLIOTHEQUE**

La mise en place du réseau « En voiture Simone » depuis le mois de septembre est toujours en phase de rodage. De nombreux problèmes dus au changement de logiciel et au transfert des données occasionnent à toutes les « Simonettes (bibliothécaires) de nombreux soucis et un surcroît de travail

pour arriver à satisfaire le plus grand nombre. Nous faisons au mieux pour résoudre ces problèmes dont nous ne sommes pas la cause. Site : biblio-simone.fr

Malgré cela, les animations continuent. En fin d'année, nous avons reçu trois auteurs , Mr Christophe Léon qui nous a fait le plaisir et l'honneur de sa présence à la soirée « Un livre, un film » pour présenter « Délit de fuite » adaptation de son roman éponyme.

Nous avons eu aussi la chance d'accueillir une très belle exposition d'œuvre pop-up de Philippe UG qui est à la fois, artiste, auteur, ingénieur papier et de le recevoir ( à l'école) en raison du mauvais temps. Il apprit les enfants à créer

des cartes animés.

Anne Loyer auteur est aussi venue présenter aux enfants ses œuvres.

Ces deux dernières rencontres ayant été organisées dans le cadre du Salon du livre de Léognan .

Celles-ci furent riches en expériences et nous ont fait connaître des artistes passionnants et passionnés.

Pour la seconde année, nous avons accueilli la finale des petits champions de lecture pour la nuit de la lecture (voir article de l'école);

Projections de films, ateliers bricolage, lecture bb, Mercredi-lire, expositions rythment les animations à la bibliothèque :

Voici d'ailleurs les prochaines dates :

#### Mars

- Mercredi-Lire 11 mars à 15 h
- Lectures BB 12 et 19 Mars 10h 30
- Fin Mars Exposition « Qui a tué Lemaure ? »

#### Avril

- Soirée « un livre, un film » 3 avril
- début avril Exposition « Qui a tué Lemaure »?
- Mercredi-lire 8 Avril à 15h
- Lectures BB 9 et 16 Avril à 10 h 30







Ph. UG



# Associations

# **CASTRES CYCLO CLUB**



Le CASTRES CYCLO CLUB débute la saison 2020 fort de 53 adhérents : 8 cyclo sports, 16 cyclo touristes et 29 vététistes. Le club n'échappe pas à la tendance constatée sur le département, à savoir un engouement plus grand pour la discipline du VTT et un tassement des deux autres activités qui se pratiquent sur route.

L'année 2020 sera porteuse de nouveautés sur le plan de nos organisations

A la traditionnelle épreuve sur route « le Grand Prix de la Municipalité » organisée pour les festivités de la Pentecôte, le samedi 30 mai, vont venir s'ajouter l'organisation de la journée « Entre pins et raisins » qui regroupera cyclotouristes et VTTistes le dimanche 29 mars. Au départ de Castres— Gironde, trois circuits « route » seront proposés (50, 70 et 90 kms). Le trophée « Pierre Beaugeard » récompensera le club le plus représenté. Et deux circuits (25 et 50 km) attendront les vététistes dans nos belles forêts. Nos amis marcheurs ne seront pas oubliés avec un circuit pédestre de 10 km en forêt également.

Notre club organisera ensuite le dimanche 5 avril le championnat départemental UFOLEP de VTT sur un circuit tracé sur la commune de Capian. Patrick Martin y conservera —t il son titre?

Les cyclo— touristes, quant à eux, auront à cœur de se retrouver à Luz- Ardiden, but du Bordeaux— Pyrénées de cette année.

Nous avons aussi programmé deux sorties « familles ». La première a eu lieu les 25 et 26 janvier à Payolle (Hautes Pyrénées) pour découvrir les joies de la raquette. Hélas, trop peu de neige et la randonnée à pied remplaça la sortie raquettes prévue. La deuxième sortie se déroulera pour le week-end de l'Ascension et aura pour cadre le Pays Basque. Activités prévues au programme : vélo route, VTT, randonnée pédestre, shopping dans les ventas, dégustation de sangria. Tous les goûts seront permis!



# Gym Volontaire Perce Neige

# **Associations**



# CLUB GV PERCE NEIGE mar; à juin 2020

Vous souhaitez prendre soin de vous, rejoindre un club de sport proche de chez vous, faire du sport dans une ambiance conviviale et sans vous ruiner !! **Venez nous essayer** !!

#### Cours de GYM, quatre séances par semaine :

Mardi matin et vendredi matin de 9h30-10h30 salle du Dojo à Beautiran Mardi soir de 19H45-20H45 à la Sablière d'Ayguemorte les Graves Mercredi soir de 19H45-20h45 à la salle Pothet de Castres-Gironde



**ZUMBA** vendredi 19H45-20h45 à la salle Pothet de Castres-Gironde



mercredi 10H30-11h15 à la salle Pothet de Castres-Gironde

#### CONTACT

Venez nous rencontrer toute l'année aux lieux et horaires des cours précisés cidessus.

Vous pouvez également nous joindre :

- par téléphone Paty 06 14 78 09 61
   ou Stéphanie 06 74 49 20 80
- par mail
  patricia\_recordon@yahoo.fr





**Marche Nordique,** un dimanche par mois



# ANCIENS COMBATTANTS



#### 5 décembre

Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (1952-1962)

L'institution de cette journée d'hommage en 2003, plus de 40 ans après les faits, trouve en partie son explication dans le traumatisme causé en France par la guerre d'Algérie – reconnue d'ailleurs tardivement comme telle, les termes officiels restant longtemps « opérations de maintien de l'ordre ». Une première céré-



monie eut lieu le 5 décembre 2002 pour inaugurer, quai Branly, le mémorial national érigé en l'honneur des combattants morts pour la France en Afrique du Nord. L'année suivante, par décret du 26 septembre, c'est au 5 décembre qu'est fixée la journée nationale d'hommage pour ces mêmes « morts pour la France ». Ce choix d'une date neutre – ne correspondant pas à un événement militaire ou politique (le 19 mars, jour officiel du cessez-le-feu en Algérie, ayant également été proposé) – a été retenu par huit associations d'anciens combattants sur les dix réunies en commission à cet effet.

## HOMMAGE A DANIEL CONSTANT, MAIRE DE CASTRES-GIRONDE

Après la cérémonie, devant le monument aux Morts, commémorant le 101° anniversaire de l'armistice de la guerre 14/18, présidée par Madame Sophie METTE, députée de la 9° circonscription de la Gironde et de Monsieur Daniel CONSTANT, Maire de CASTRES-GIRONDE et avant le vin d'Honneur offert par la Municipalité dans les salons du Presbytère, le Président des Camarades de Combat et des CATM de CASTRES rendit hommage au Maire.

Monsieur le Maire, Monsieur le Président d'Honneur des Anciens Combattants,

Durant vos mandats, vous avez initié le déplacement du monument aux Morts et la création d'un parvis digne de ce nom. Un monument aux

Morts implanté dans la verdure avec un if , symbole de la longévité et de l'immortalité et un olivier de 100 ans d'âge, symbole de la paix et de la gloire.

Pendant trente et un ans, vous avez été près des Anciens Combattants,

Vous les avez soutenus.

Vous les avez aidés dans leur mission de devoir de mémoire,

Vous les avez accueillis,

Vous leur avez ouvert les portes de la commune.

Vous leur avait prêté les salles, celle du Presbytère pour les Congrès et les Assemblées générales, celle des Fêtes pour les festivités,

l'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont travaillé pour les préparatifs, de la secrétaire au personnel d'entretien.

Je les remercie infiniment de la qualité et de la précision de leur travail.

Vous avez ouvert les portes de la commune,

A des associations aux noms prestigieux comme celle de la Légion d'Honneur, celle de l'Ordre du Mérite, et celle des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire.

A la Fédération Régionale des Camarades de Combat, qui a fêté son centenaire dimanche 13 oc-

Vous avez assisté à deux de ses congrès, le troisième avec Pierre RAGUES, le quatrième avec moimême. Les deux premiers ayant eu lieu antérieurement.

Aux ACPG-CATM dont on ne compte plus les Congrès cantonaux, les 11 novembre et autres manifestations.

Toutes ces différentes associations ont apprécié

- votre accueil convivial,
- l'intérêt que vous avez porté à leurs valeurs et toutes vous en remercient chaleureusement.

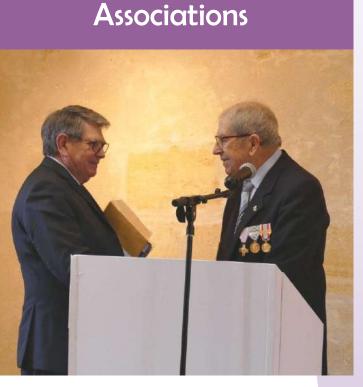
Merci Monsieur le Maire, d'être attaché aux institutions et les symboles de la République. Merci de d'honorer ceux qui sont Morts pour la France et comme nous d'entretenir le devoir de mémoire

Merci d'être auprès des Anciens Combattants

Merci d'être notre Président d'honneur, merci d'être notre ami.

Pierre CLUZAN
Président des Anciens Combattants
de Castres – Gironde

A l'issue de cette sympathique manifestation les Anciens Combattants offrirent à leur Président d'Honneur un album de photos commentées retraçant les évènements importants vécus pendant plus de trente années de mandat de Maire.





# **Associations**

# **SCRABBLE LOISIRS CASTRES**

Lundi 16 décembre 2019 le Club a organisé un petit tournoi interne. 15 adhérentes y ont participé. Celui-ci s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Et, pour terminer cet après-midi récréatif sur une note positive, une collation a été servie.

Lundi 6 janvier 2020, les 22 adhérentes se sont retrouvées pour commencer la nouvelle année.

Pour fêter dignement celle-ci, à l'issue de quelques parties jouées dans une ambiance chaleureuse - sans esprit de compétition - nous avons partagé le verre de l'amitié et les galettes des

Le samedi 25 janvier 2020, participation du Club au tournoi inter-clubs de Pujols sur Ciron.

Toute l'équipe de Scrabble Loisirs Castres vous présente, à toutes et tous, leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Si vous aimez jouer avec les mots et passer des moments de convivialité, n'hésitez pas à nous rejoindre. Tous les lundis après-midi de 14 h 30 à 18 h, salle Maurice Pothet (derrière la Mairie).

Vous serez les bienvenus.





# Solidarité-Manouches en Graves

L'Association solidarité-Manouches en Graves poursuit son engagement auprès des gens du voyage stationnés à la limite de la commune, du côté du Chemin des Limites.

Notre action principale reste dans l'aide à la scolarisation des jeunes audelà du Primaire.

L'entrée au Collège de sept jeunes, de la Sixième à la Troisième, avait à peu près bien commencé, avec l'appui d'une puis de deux bénévoles qui venaient dans le collège assurer des séances de soutien pendant les heures dites d'Aides Personnalisées.

Les difficultés sont apparues au bout de deux mois, nous imposant de repenser complètement les modalités de scolarisation et d'accompagnement.

Nous y travaillons avec la Principale du collège, l'inspecteur en charge des gens du voyage et les intervenants de l'ADAV33 (Association Des Amis des Voyageurs).

D'autre part, des séances de soutien scolaire se poursuivent dans la Salle mise à notre disposition par la Municipalité les Mardis et Vendredis matin de 9h30 à 11h30.

Nous avons toujours besoin que des personnes s'impliquent bénévolement dans l'accompagnement de ces jeunes attachants. Il n'est pas nécessaire d'avoir de grandes connaissances, juste l'envie de communiquer.

Michel Barrabés, président.

Contact:

manouches.graves@gmail.com O6 81 O6 17 78

# LA DETENTE

# **Associations**

Le mardi 17 décembre 2019, le Club fête dignement la fin de l'année. Tous nos adhérents se retrouvent au «Petit Caboulot» où un menu de choix est servi. Ambiance chaleureuse et amicale.



Le jeudi 19 décembre 2019, en accord avec Christophe Larché, Président du tennis-club Castres/St Selve, nous avons eu le grand plaisir de recevoir - après notre rencontre des Séniors - salle Maurice Pothet - nos petits amis, jeunes tennismen en herbe. Accompagnés de leur sympathique coach ils évoluent dans l'espa-

Démonstration de leur talent. Nous sommes conquis par leur gentillesse, leur écoute et leur curiosité à notre égard.



Bonbons, gâteaux, rafraîchissements leur sont offerts. Tous ces efforts physiques valaient bien une récompense!!

En ces premiers jours de l'année 2020 nous en profitons pour vous présenter nos meilleurs vœux pour vous et vos familles.

Peut-être avoir le plaisir de vous compter parmi nos adhérents ?

R.D.V. tous les jeudis après-midi de 14 h 30 à 18 h, salle Maurice Pothet.

Vous y serez les bienvenus!







# Associations

## TENNI\$ CLUB CA\$TRE\$ \$AINT \$ELVE

## 25 AN\$ !!! Joyeux anniversaire le Tennis Club Castres Saint-Selve!

L'association TCC\$\$ est née le 17 Novembre 1994 de l'entente de deux communes : Castres Gironde et saint-selve et de la fusion de deux structures : l'Union Sportive Castraise et L'association de Tennis loisir Saint-Selve.

A l'occasion de nos 25 ans, nous tenions à remercier les joueurs, moniteurs, bénévoles, anciens dirigeants, élus (Mr Daniel Constant & Joël Brun ) et les services techniques de la mairie de Castres-

> Gironde qui ont contribué au développement de notre association pour faire du Tennis club ce qu'il est aujourd'hui.

> > Christophe LARCHE, président du TCCSS





#### Planning des prochains évènements

- Mars/Avril : Championnats de Gironde Jeunes (8 équipes engagées) et Séniors mixtes adultes (2 équipes engagées)
- 13 au 15 Mars : Sortie Week end à la montagne
- Mars: Plateau galaxie 10 ans orange
- Avril/Mai/Juin: Championnats de Gironde adultes Hommes et Dames (5 équipes engagées)
- 16/17 Mai : Tournoi Jeunes TMC (11/12 ans et 13/14 ans)
  - Du 31/05 au 13 Juin : Tournoi Open Adultes du TCCSS (Organisation d'un tournoi homologué FFT avec une centaine de joueurs classés jusqu'à 3/6)
    - Samedi 6 Juin : journée nationale de la fête du Tennis proposée par la FFT
      - Samedi 13 Juin : finales du tournoi, remise des prix et soirée de clôture avec repas
        - Mercredi 17 Juin : Fête de l'école de tennis, animations + goûter avec enfants Vous souhaitez jouer au tennis? Contactez nous:

**Tennis Club Castres Saint Selve** Tél: 06 81 08 82 48

Mail: 13330450@fft.fr

Site Web: <u>www.tennis-castres-saintselve.com</u>

# Le Carnet

## Numéros utiles

Mairie - Secrétariat tél : 05 56 67 02 10

fax: 05 56 67 08 29

mairie-de-castres-gironde@wanadoo.fr

Bibliothèque tél : 09 67 75 14 01

bibliotheque.castres@free.fr

Ecole « Les Lions de Guyenne »

tél : 05 56 67 39 92

E. castres-giron de@ac-bordeaux. fr

Maison de la petite enfance

tél: 05 56 67 27 42

**ALSH «La Ballade»** tél: 05 56 67 40 00

/ 06 37 79 26 28

alshcastresgironde@orange.fr

Médecins

M. DUBOIS tél : 05 56 67 54 23 Mme De WARREN tél : 05 56 67 30 18 M. BOUCHET tél : 05 56 32 34 43

Médecin neuro-psychiatre

M. BAYONNE tél : 05 56 67 56 59

Psychologue Clinicienne

Mme COLLOT
Sexologue

Mme VARISTE

Chirurgiens dentistes

Mme DIBY / Mme SALACROUP /

Mille DIDT / Mille JALACROOP /

Mme MEDEVILLE tél : 05 56 67 10 63

Pharmacien

M. BOUTHORS Anthony tél : 05 56 67 01 32

Kinésithérapeutes / Ostéopathes

M. GONTHIER

Mme PROUS tél : 05 56 67 29 86 Mme TEYSSIER tél : 06 99 52 89 24

Orthophoniste

 Mme LATASTE
 tél : 05 56 32 84 16

 Mme LIA
 tél : 06 63 34 71 10

 Mme JOUET
 tél : 06 68 87 10 08

Infirmiers

Mme FETIVEAU / Mr GALIBERT

tél: 06 16 39 04 09 idel.castres@hotmail.com

Sophrologue

M. TRISKEL tél : 06 51 42 98 29

Réflexologie plantaire

Mme POUVEREAU

Naturopathie Iridologie

Mme LALASSERRE

Ambulancier / Pompes Funèbres /

Funérarium

M. ESPAIGNET tél 05 56 67 17 17

Urgences

Police secours 17 Pompiers 18 SAMU 15

Appel d'urgence européen 112
Accueil sans abri 115
Allo enfance maltraitée 119
Enfants disparus 116 000

Centre anti poison tél : 05 56 96 40 80 Gendarmerie Castres Gironde tél : 05 56 67 70 90

## Etat civil

#### **Naissances**

POTEL Loris Paul Thierry 19/08/2019

FROCRAIN MéDINA Rafael, Gaël, Marcel 18/09/2019

FOLLET Kélio 22/09/2019

MARTIN Aniel, Marcel, Claude 15/10/2019

LAFLEUR Loussane, Paul, Joseph 02/12/2019

VAILLE ESPITALLIER Alexandre, Patrice, Louis, Jean 22/01/2020

## Décès

13/10/2019 Claude COUCI

25/10/2019 Rosa PEREZ née FERNANDEZ LOPEZ

23/11/2019 Liliane, Josette CALLIOS née JOURDAN

27/01/2020 Andrée, Jeanine, Marie Madeleine MELLE née MICHENEAU

## **Permanences**

#### Conciliateur de justice

**Anne PRADOS**, conciliateur de justice assure des permanences à La Brède les 2ème et 3ème mercredis de chaque mois sur rendezvous au 09 81 04 01 99 ou auprès du secrétariat de la mairie de La Brède au 05 57 97 18 58

## Assistante sociale (MDSI Léognan)

Permanence à Castres les 1ers et 3èmes mercredis de chaque mois sur rendez-vous au 05 57 96 02 60

#### **Architecte conseil CAUE**

**Anne VAN DER ELST**, permanence à La Brède le 2ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous auprès de la mairie de La Brède au 05 57 97 18 59

#### Permanences d'accès au droit

Infos Droits: le premier mercredi du mois de 14h à 16h à Beautiran, un vendredi par mois à l'Espace Emploi Montesquieu à Léognan sur rendez-vous au 05 56 45 25 21 www.infoloi.com

**CIBC 33** (bilan de compétences, VAE) : point relais conseil à l'Espace Emploi Montesquieu à Léognan une fois/mois sur rendez-vous au 05 57 54 25 00

www.aquitaine-cap-metiers.fr

Familles en Gironde (surendettement, gestion budget) une fois/mois à l'Espace Emploi Montesquieu à Léognan sur rendez-vous au 05 56 51 17 17

#### Médiation familiale

La médiation familiale est désormais assurée par « Familles en Gironde ». Aucune permanence n'est organisée sur le secteur.

L'accueil des usagers se fait exclusivement sur Bordeaux (14 cours de l'Intendance)t et sur RV.





Numéro 101
Responsable de la publication :
Daniel Constant
Réalisation : Commission « informations »
Imprimeur : Create'Com— Dépôt de presse : n°
111/90